



**Confédération Nationale du Travail**

**Union Départementale du Rhône**

44, rue Burdeau 69001 LYON

Tél : 04 78 27 05 80

mél : ud69@cnt-f.org

[www.cnt-f.org](http://www.cnt-f.org)

## **Pour nos retraites, l'emploi et les salaires, préparons la grève reconductible Le recul social ne se négocie pas, il se combat !**

Suite au succès des manifestations du 23 septembre et du 2 octobre 2010 qui ont rassemblé chacune près de 3 millions de salariés du public comme du privé, l'intersyndicale nationale a décidé de continuer la mobilisation en appelant à une journée de grève et de manifestation le mardi 12 octobre.

La CNT aurait préféré que la grève soit reconduite dès le 24 septembre, comme ça a d'ailleurs été le cas dans certains lieux et secteurs, néanmoins nous appelons l'ensemble des travailleurs et travailleuses à participer massivement aux nouvelles mobilisations et à préparer la reconduction.

La CNT continue de considérer que face à l'arrogance de classe du gouvernement qui défend ses amis du patronat tout en pourfendant les salariés qui se mobilisent, **quelques journées isolées ne suffisent pas.**

La victoire est cette fois indispensable, les organisations syndicales ne doivent plus subir les défaites de 2003 ou 2007.

Nous appelons toutes nos structures syndicales, à tous les niveaux géographiques et industriels du département, à oeuvrer pour la construction d'un mouvement de grève générale reconductible dès le 13 octobre !

Sachant que ce mouvement ne pourra réussir que par l'union, nous réitérons notre appel à l'unité d'action la plus large pour lancer cette dynamique.

**La CNT soutiendra toute initiative de reconduction de la grève ou visant à populariser cette dynamique auprès des salarié-e-s.**

Le vote final du projet de loi aura lieu le 20 octobre au Sénat. Nous ne pouvons plus reculer. Il faut exiger collectivement le retrait de ce contre-projet de réforme des retraites et de ses appendices (comme la destruction du service de la médecine du travail).

**Tous ensemble, public-privé,  
étudiant-e-s, lycéens et retraité-e-s,  
organisons-nous pour imposer :**

- la retraite à taux plein à 60 ans pour tous et à 55 ans pour les salarié-e-s ayant effectué des travaux pénibles
- le retour aux 37,5 annuités public-privé
- l'indexation des pensions sur les salaires
- la garantie d'un taux de remplacement de 75 % du salaire brut (calcul sur la base des six derniers mois)
- pas de pensions inférieures au Smic
- le refus des retraites par capitalisation
- la gestion des organismes de solidarité par les salarié-e-s eux-mêmes
- la hausse des salaires, induisant automatiquement une augmentation des cotisations.

### **Grève reconductible, pourquoi et comment ?**

Pour la CNT, la grève reconductible est une condition nécessaire à la victoire. Il ne s'agit pas d'un simple slogan ou d'un « rêve révolutionnaire », mais bien d'une analyse de la réalité actuelle : le gouvernement et le patronat ne céderont pas sans un véritable rapport de force. Et la seule force des travailleurs, c'est leur capacité à bloquer la production et, par conséquent, les profits, ce qui ne se fait pas avec des journées de grèves éparses ou de manifestations. La grève reconductible ne signifie en rien une « insurrection » ou une prise de contrôle par une avant-garde politique, mais au contraire, la prise en main par les salariés et leurs organisations syndicales de leur avenir et de la défense de leurs droits. C'est un droit constitutionnel, qui n'a rien d'illégal, de dangereux ou d'antidémocratique : ce sont plutôt l'attitude de l'État et du patronat, qui multiplient contre-réformes, attaques des acquis sociaux et plans de licenciements au nom de la conservation de leurs profits, qui sont antidémocratiques. N'ayons pas peur, ne cédon pas au chantage intellectuel : construisons ensemble les conditions de notre victoire, construisons la grève générale reconductible

**-Manifestation unitaire MARDI 12 OCTOBRE - 10h30 Place A. Courtois (M° Monplaisir Lumière)**

**-AG interprofessionnelle mardi 12 octobre 15h30 à la bourse du travail de Lyon  
Soutenu par UD Solidaires 69, UD CNT 69, CGT Vinatier, CGT H Herriot**